



PLAFOND PLADUR® SANS SUSPENTE NON-DÉMONTABLE

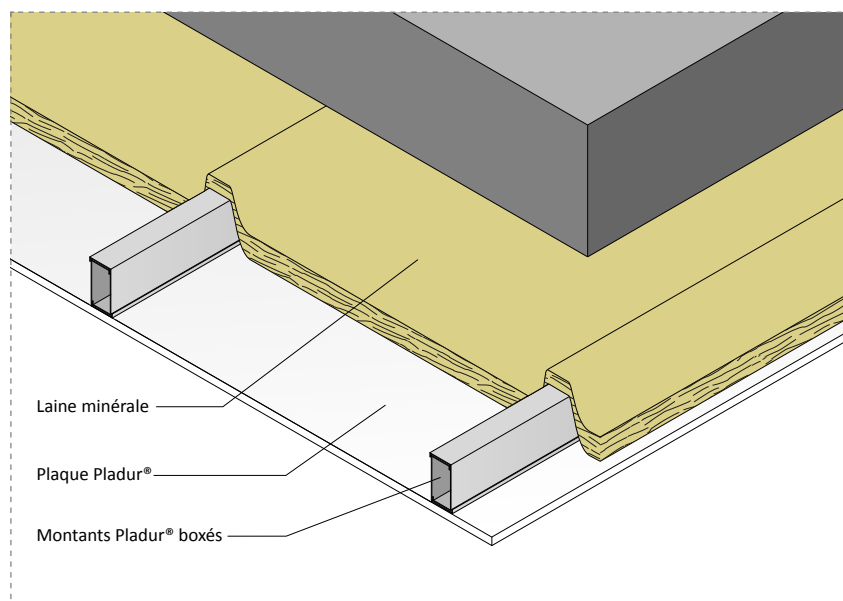
PLADUR®

DESCRIPTION

Plafond sans suspente non-démontable réalisé par vissage d'une ou deux épaisseurs de plaques de plâtre Pladur® sur une ossature indépendante en acier galvanisé. Cette ossature est constituée de montants Pladur® reliés au rail périphérique Pladur®. La modulation des montants et leur portée dépendent de la composition du plafond.

Ce plafond peut intégrer les plaques de plâtre Pladur® (type N, F, FONIC...) et les plaques acoustiques de la gamme Pladur® FON+. Il peut inclure une laine minérale posée sur le dos des plaques et de l'ossature.

Le montage est réalisé selon le DTU 25.41.



QUANTITATIFS ESTIMATIFS

Distance entre supports (m)	1,2	3,2	1,2	2,8
Entraxe ossatures (m)	0,6	0,6	0,5	0,6
Montants simples ou doubles]]]][
Parement	1 BA 13		2 BA 13	
Poids isolant (daN/m ²)	6	6	10	10

► Quantitatifs indicatifs par m² de plafond pour un chantier de forme rectangulaire de proportion environ 1,5 entre les côtés, vide non déduit, tenant compte d'un coefficient de pertes de 5 %

Plaque de plâtre PLADUR® (m ²)	1,05	1,05	2,10	2,10
Cornière C PLADUR® (m)	0,44	0,44	0,44	0,44
Profilé PLADUR® (m)	1,75	1,75	2,10	3,50
Suspente PLADUR® (u)	1,46	0,55	1,75	1,25
Vis PLADUR® PM 3,5 x 25 (u)	8	8	4	4
Vis PLADUR® PM 3,5 x 35 (u)	0	0	9	14
Vis PLADUR® MM (u)	0	0	0	2
Enduit PLADUR® (kg)	0,35	0,35	0,35	0,35
Bande à joint PLADUR® (m)	2,51	2,51	2,51	2,51
Mortier adhésif PLADUR ENAIRGY® MA (kg)	0,1	0,1	0,1	0,1

DONNÉES TECHNIQUES
▶ PORTÉE ADMISSIBLE AVEC MONTANTS SIMPLES

	Montant 48/35 Entraxe 60 cm	Montant 70/40 Entraxe 60 cm	Montant 90/40 Entraxe 60 cm			
Type de profil						
Inertie des profilés PLADUR®	2,62 cm ⁴	6,69 cm ⁴	12,20 cm ⁴			
	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)

▶ Avec isolant 6 daN/m²

BA 13	1,85	18	2,35	22	2,70	25
BA 15	1,80	19	2,30	24	2,65	27
BA 18	1,75	20	2,25	25	2,60	29
2 BA 13	1,70	22	2,20	26	2,50	31
2 BA 15	1,60	27	2,05	33	2,40	38

▶ Avec isolant 10 daN/m²

BA 13	1,80	19	2,25	24	2,60	28
BA 15	1,75	20	2,20	26	2,55	29
BA 18	1,70	22	2,20	27	2,50	31
2 BA 13	1,65	23	2,10	29	2,45	33
2 BA 15	1,60	29	2,00	35	2,35	41

▶ PORTÉE ADMISSIBLE AVEC MONTANTS DOUBLES

	Montant 48/35 Entraxe 60 cm	Montant 70/40 Entraxe 60 cm	Montant 90/40 Entraxe 60 cm			
Type de profil						
Inertie des profilés PLADUR®	5,24 cm ⁴	13,38 cm ⁴	24,40 cm ⁴			
	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)	Distance maximale entre 2 points de fixation (m)	Charge par suspente (daN)

▶ Avec isolant 6 daN/m²

BA 13	2,20	21	2,75	26	3,20	31
BA 15	2,10	22	2,70	28	3,10	33
BA 18	2,10	24	2,65	30	3,05	35
2 BA 13	2,00	26	2,65	32	2,95	38
2 BA 15	1,95	31	2,45	40	2,85	45

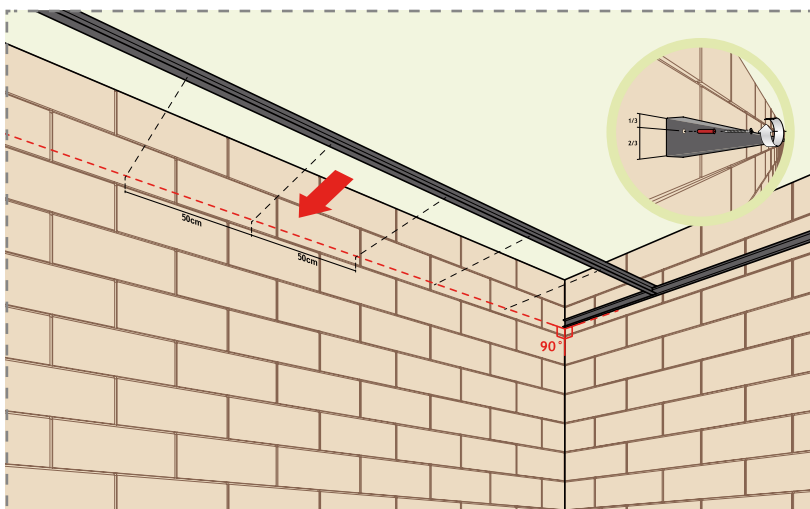
▶ Avec isolant 10 daN/m²

BA 13	2,10	23	2,65	29	3,10	34
BA 15	2,05	24	2,60	31	3,00	36
BA 18	2,00	26	2,55	32	2,95	38
2 BA 13	1,95	28	2,50	35	2,90	40
2 BA 15	1,90	34	2,40	42	2,80	48

Dans ce tableau, la charge annoncée correspond au cas le plus défavorable du plafond à deux travées égales.
Un calcul plus fin est toujours possibles. Lorsque l'entraxe des ossatures est réduit, des portées plus grandes sont possibles.

MISE EN ŒUVRE

- ▶ Fixer les rails périphériques Pladur® tous les 50 à 60 cm.

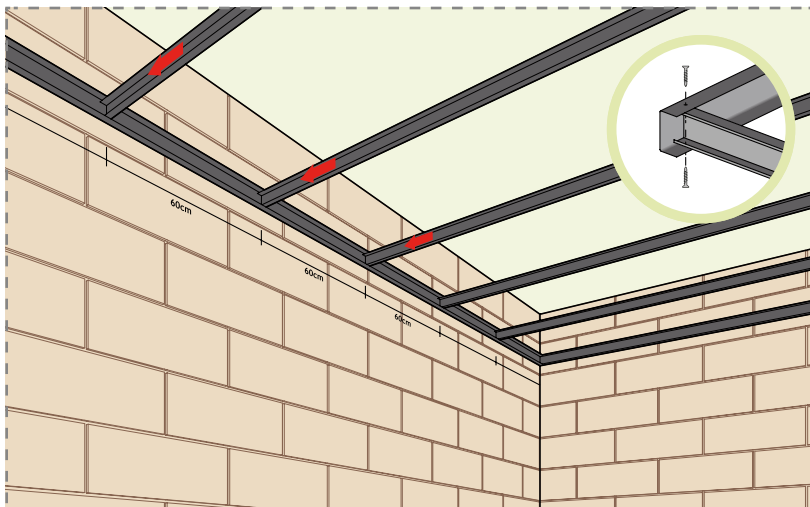


Hauteur cornère = hauteur plafond + épaisseur du parement.

Les fixations du rail périphérique doivent être situées dans son tiers supérieur.

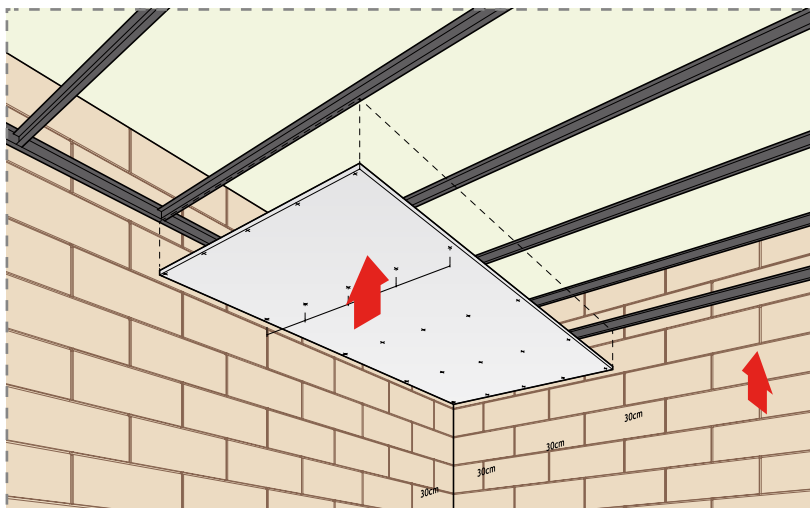
MISE EN ŒUVRE (suite)

- Poser les montants sur chant et visser chacune de leurs ailes, hautes et basses aux ailes des rails périphériques à l'aide de vis Pladur® MM.



NOTA : Les montants utilisés doivent être d'un seul tenant, sans rabotage

- Poser les parements perpendiculairement aux ossatures et les visser :

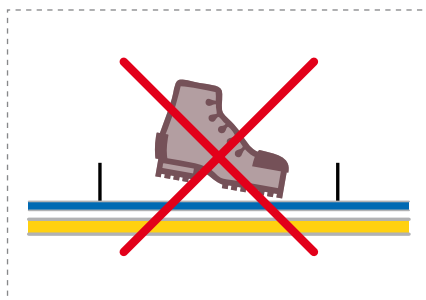


- Tous les 30 cm dans le cas général.
- Tous les 60 cm pour la 1^{ère} peau d'un plafond double peau.
- À l'entraxe défini pour la résistance au feu lorsque c'est le cas.
- Si application NF EN 1995-1-2 :
 - Visage en partie courante : entraxe 30 cm, y compris en 1^{ère} peau.
 - Vissage en périphérie des plaques : entraxe 20 cm.
- Dans le cas de plaques à bords amincis, poser les plaques de façon jointive et vérifier l'alignement des zones perforées.
- Dans le cas des plaques à bords droits, utiliser le gabarit de pose PLADUR® FON+ adapté à la plaque.

- La survélation des bords transversaux facilitera le traitement de leurs joints.

Réaliser un joint de fractionnement :

- À chaque changement de sens porteur de la structure.
- Tous les 25 cm.
- Tous les 300 m².
- Au droit des joints de dilatation de la structure.



SÉCURITÉ:
ne jamais marcher sur un plafond ou sur son ossature.

Le présent document inclut les spécifications pour les caractéristiques des matériaux PLADUR® et les recommandations de montage, actualisées à la date d'édition mais sujettes à changements en fonction du type de conception des produits et des réglementations en vigueur. Ces caractéristiques ne peuvent en aucun cas être appliquées à d'autres produits et systèmes n'appartenant pas à la gamme PLADUR®. Ce document n'est pas contractuel. Les données du document sont valides sauf en cas d'erreur de typographie ou de description. Tous droits réservés, y compris les améliorations et modifications qui peuvent être ajoutées sans préavis. PLADUR® est une marque déposée de PLADUR GYPSUM, S.A.U.